

Corse : 71ans, 2 mois de prison avec sursis pour avoir dit que l'islam est une saloperie

écrit par Christine Tasin | 17 juin 2016



Illustration, télécharger ici le pdf de l'article [L'abricot Corse matin 8 juin 2016](#)

L'islam est une saloperie. On se souvient que la phrase que j'ai prononcée devant les abattoirs provisoires de l'Aïd à Belfort avait fait sensation et que la video tournée par les musulmans qui se sentaient outragés avait beaucoup tourné.

Condamnée en première instance, j'avais été [relaxée en appel.](#)

Néanmoins la phrase a [fait école](#), devenue le cri du coeur des islamophobes, islamolucides, et autres vigilants, atterrés devant l'islamisation de notre pays.

Naturellement, lorsque un enseignant, en Corse, croit bien faire de donner l'origine arabe du mot abricot... les Corses protestent, se révoltent... et quelques-uns se lâchent sur les réseaux sociaux.

Françoise Charroud, elle, au milieu du torrent de récriminations et d'insultes, se contente d'un très sage « **Moi**

je dis que l'Islam est une saloperie ! la charia est dans le coran » sur facebook. Elle a vécu toute sa vie en Afrique, ne sait pas ce que c'est que le racisme, mais sait que l'islam est un dogme et non une personne et que le délit de blasphème a été aboli en France en 1881. Elle est donc sereine.

Las ! C'était sans compter sur des petits miliciens de la pensée, gardiens de l'islamisation de la France et donc de la Corse, qui ne l'entendaient pas de cette oreille et l'ont traînée au tribunal.

La logique et le droit auraient voulu que la plainte ne fût même pas instruite... Mais la logique et le politiquement correct ne font pas toujours bon ménage chez certains procureurs... Mme Françoise CHARROUD est renvoyée devant le Tribunal Correctionnel de Bastia pour le délit « *de provocation à la haine ou à la violence réprimée par les articles 23, 24 al 8 de la loi du 29 juillet 1881.* »

La logique et le droit auraient voulu que Françoise Charroud soit relaxée en première instance... Mais la volonté de faire un exemple avec ces Corses révoltés semble l'avoir emporté chez les juges... Résultat : deux mois de prison avec sursis et 127 euros de frais de justice. Oui vous avez bien lu, à l'heure où l'assassin de nos policiers avait été condamné à 3 ans de prison donc 6 mois avec sursis pour participation aux filières djihadistes... on condamne à de la prison -fût-ce avec sursis- une dame de 70 ans pour avoir dit « *l'islam est une saloperie* » !

Le procureur avait d'ailleurs requis aussi contre les autres prévenus des peines de 6 mois de prison avec sursis, des amendes de 1500 à 2000 euros... A l'arrivée les juges ont prononcé des peines de 6 mois de prison avec sursis et 1000 euros d'amende pour les deux principaux inculpés et 2 mois de prison avec sursis pour les deux autres, dont Françoise Charroud.

Comment se fait-il que les Corses, au sang chaud, aient accepté cette sentence sans montrer leur colère ?

Naturellement Françoise Charroud a fait appel, on ne peut laisser une telle jurisprudence s'installer, nous avons communiqué à son avocat les attendus de mon jugement afin qu'il puisse user de l'éventuelle jurisprudence induite.

Voici donc un exemple supplémentaire des dysfonctionnements d'une justice devenue folle pour trop avoir écouté les politiques...

Quant au compte-rendu de *Corse matin* ci-dessus, on ne pourra que remarquer le rôle de censeur d'Hélène Romani qui crie au feu, avec des mots très durs, s'effarouchant de la « *violence des propos d'une vieille dame retraitée* » ... Effectivement, par rapport aux menaces et [imprécations musulmanes](#) à notre égard sur les réseaux sociaux ou dans les textes des rappeurs, son « *islam est une saloperie* » *la charia est dans le coran* » est d'une violence inouïe ! Juste deux faits hautement prouvables. Même si le premier est de l'ordre du jugement subjectif – et donc de la liberté d'opinion- le second est historique, les 57 pays musulmans revendiquant précisément cette charia imposée par le coran...

Montesquieu, reviens, ils sont tous devenus fous !